

Règlement des Crêtes La Hulpoises 2026

Vous retrouverez dans ce documents les articles suivants

Art. 1.	Description de l'événement	1
Art. 2.	Organisation des courses	2
Art. 3.	Responsabilités et assurances	3
Art. 4.	Respect de l'environnement	4
Art. 5.	Droit à l'image et données personnelles	5
Art. 6.	Droits d'inscriptions et modalités	5
Art. 7.	Annulation	6
Art. 8.	Règles de course	6
Art. 9.	Catégories, classement et récompenses	7
Art. 10.	Sanctions	

Art. 1. Description de l'événement

Type d'épreuve

Course à pied **chronométrée**, empruntant notamment des sentiers non bitumés dans la forêt de Soignes, les domaines du Nysdam et le parc Solvay.

Distances

- **Les Crêtes** : 17,7 km avec 300D+
- **Les Handicrêtes** : 15 km issus du parcours des Crêtes avec 300D+
- **Les Petites Crêtes** : 10 km avec 100D+
- **Les Mini-Crêtes** : 2,3 km (enfant dans le village) avec 50D+

Lieu

- Départ et arrivée au Petit parc – Rue Eugène Castaigne, 1310 La Hulpe
- Retrait des dossards et podium de la course à l'école des Colibris – Rue Argentine, 114,, 1310 La Hulpe

Accessibilité

Accessibilité générale

Les parcours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, accompagnées de leurs aidants. L'organisation veille à garantir un passage possible sur l'ensemble du tracé, en

tenant compte des zones forestières et des variations de terrain.

Parcours spécifique : “Handicrêtes” (15 km)

- Un parcours adapté, appelé “Handicrêtes”, est proposé pour les participants à mobilité réduite. Il s’agit d’une course avec le même départ et arrivée que “**Les Crêtes**” avec un tracé, essentiellement basé sur le parcours des Crêtes, aménagé pour garantir une accessibilité optimale aux personnes à mobilité réduite, qu’elles soient en fauteuil roulant ou équipées de tout autre dispositif de déplacement adapté. Il évite entre autres plusieurs zones techniques présentant des pentes abruptes, des racines importantes, des passages étroits, des zones potentiellement dangereuses.
- Ce parcours vise à garantir une sécurité optimale, une progression fluide, et une expérience équivalente à celle des autres participants.

Mobilité & installations

L’organisation encourage l’utilisation de la mobilité douce et met à disposition :

- Un **parking vélo non surveillé**
- **Des vestiaires.**

L’organisation décline toute responsabilité en cas de dommages ou de vols. Nous recommandons vivement aux participants de ne pas laisser d’objets de valeur dans les vestiaires.

Art. 2. Organisation des courses

Format de l’épreuve

Toutes les courses:

- Se déroulent **en une seule étape**,
- À **allure libre**,
- Sur un parcours balisé et sécurisé.

Barrière horaire

Une **barrière horaire équivalente à 7 km/h** est appliquée (à l’exception du parcours “**Les Mini-Crêtes**”)

Conséquences

- Les participants qui prévoient **de marcher l’intégralité** du parcours ne pourront pas respecter la barrière horaire et ne sont donc **pas autorisés** à prendre le départ.
- Au-delà de la barrière horaire :
 - Les **ravitaillements** sont retirés,
 - Le **balisage** peut être démonté,
 - Le participant doit **rejoindre seul l’arrivée**, hors course, sous sa propre responsabilité.

Limitation du nombre de participants

Le nombre de participants **est limité** pour des raisons de sécurité et de gestion du parcours comme indiqué dans le formulaire d’inscription.

Nom de la distance	Nombre maximum de participants
Crêtes (et handicrêtes)	500
Petites Crêtes	600
Mini-Crêtes	120

Démarrage de la course

Les coureurs ne peuvent partir **qu'après l'annonce officielle du départ** ; tout départ anticipé est strictement interdit.

Public concerné

Crêtes & Petites Crêtes

- À partir de **12 ans**,
- Licenciés ou non,
- Participation individuelle.

Handicrêtes

- Toute personne à mobilité réduite soient en fauteuil roulant ou équipées de tout autre dispositif de déplacement adapté
- Les participants à mobilité réduite **doivent être accompagnés** par
 - Un équipage - une ou plusieurs personnes à partir de 12 ans capables d'assurer : l'assistance dans les zones irrégulières, la gestion du matériel (fauteuil, joëlette, etc.), la sécurité en cas d'obstacle imprévu.
 - Un ouvreuse en vélo équipé d'une chasuble jaune pour prévenir tout danger potentiel

Mini-Crêtes (course enfant)

- Enfants de **6 à 12 ans** le jour de la course.

Règles de participation

- Accompagnement : La présence de toute personne non inscrite à l'épreuve est formellement interdite sur le parcours.
- Courses enfants : Les **adultes ne sont pas autorisés** à accompagner les enfants sur le tracé. Les parents sont invités à rester dans la zone spectateurs balisée, en dehors du tracé de course, pour assurer la fluidité et la sécurité des jeunes coureurs.

Art. 3. Responsabilités et assurances

Responsabilité de l'organisateur

L'ASBL **D-Foulées** assure :

- La **responsabilité légale** de l'événement,
- Une **assurance responsabilité civile** couvrant l'organisation.

Assurance personnelle des participants

Il est **fortement recommandé** à chaque participant de disposer d'une **assurance personnelle** couvrant les **dommages corporels** pouvant survenir lors de l'épreuve.

Risques et limites de responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas :

- D'accident,
- De **défaillance physique**,
- De **perte, vol** ou **détérioration** de biens personnels.

Procédure d'urgence

En cas de situation critique ou d'accident grave, il convient de composer **immédiatement le 112**.

Participants mineurs

Les participants mineurs prennent part à l'événement sous **la responsabilité exclusive** de leurs **parents** ou **tuteurs légaux** et aucune décharge ne sera acceptée.

Comportement attendu

Chaque participant s'engage à :

- **Porter assistance** à toute personne en danger,
- **Respecter les consignes** de sécurité et les instructions de l'organisation.

Acceptation du règlement

La participation aux Crêtes La Hulpoises implique **l'acceptation expresse et sans réserve** :

- Du présent règlement,
- De **l'éthique de l'événement**,
- Des **instructions communiquées par l'organisateur** avant ou pendant la course.

Art. 4. Respect de l'environnement

Engagements du coureur

Chaque participant s'engage à respecter les règles environnementales suivantes :

1. Gestion des déchets

Il est **strictement interdit** de :

- Jeter des déchets sur le parcours,
- Sortir les gobelets des zones de ravitaillement.

L'organisation encourage les coureurs à utiliser :

- Un petit sac,
- Une pochette, afin de transporter leurs déchets jusqu'aux points de collecte situés aux ravitaillements ou au village d'arrivée.

2. Respect des bénévoles

Les consignes données par les bénévoles doivent être **respectées sans réserve**, afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de l'événement.



3. Suivi du balisage

Les participants doivent **suivre le balisage officiel** et rester sur le **parcours prévu**. Tout raccourci ou sortie du tracé est interdit.



4. Utilisation de la musique

La musique est autorisée **uniquement** via :

- Un casque,
- Ou des oreillettes.

L'utilisation de haut-parleurs ou de dispositifs sonores externes est interdite.



5. Publicité

La **distribution de flyers** ou tout autre support publicitaire est **interdite** sur le parcours et dans les zones de course.



6. Présence de chiens

Les chiens sont **tolérés** en course sous conditions strictes :

- Ils doivent être tenus en laisse en permanence,
- Le maître doit partir avec les derniers coureurs,
- L'animal ne peut occasionner aucune gêne pour les autres participants.

Art. 5. Droit à l'image et données personnelles

En participant à l'événement, chaque coureur accepte expressément les dispositions suivantes :



Utilisation de l'image et des performances

L'utilisation de son **nom**, de son **image** et de sa **performance sportive**,

- Par l'organisateur,
- Sur tout support (photo, vidéo, site web, réseaux sociaux, documents promotionnels...),
- Par tout moyen existant ou futur.



Utilisation de l'adresse email

L'utilisation de l'**adresse email** fournie lors de l'inscription pour :

- Des communications strictement liées à la course,
- Des informations concernant les partenaires associés,
- L'envoi de newsletters relatives à l'événement.

Aucune communication commerciale externe ou non liée à l'événement n'est autorisée.



Conservation des données personnelles

Les données du participant sont conservées dans la base de données de l'organisation pour une durée maximale de **5 ans à partir de sa dernière inscription**, puis ces données sont anonymisées pour consolider les statistiques hormis pour les podiums pour de possibles récompenses lors des éditions anniversaires.

Conformément au **RGPD** (UE 2016/679 et 2018/1807), chaque participant dispose des droits suivants :

- **Accès** à ses données,
- **Rectification**,
- **Suppression**, en contactant l'organisation par email.

Utilisation du nom officiel de l'événement

Toute communication publique relative à l'événement (texte, image, vidéo, publication) doit :

- Respecter le nom officiel de l'épreuve,
- Faire l'objet d'une approbation préalable de l'organisation.

Aucune utilisation non autorisée de l'identité visuelle ou du nom de l'événement n'est permise.

Art. 6. Droits d'inscriptions et modalités

Droits d'inscription

Les tarifs varient selon la course et le moment de l'inscription :

- **Crêtes & Handicrêtes** : 13 € (pré-inscription) • 18 € (sur place)
- **Petites Crêtes** : 10 € (pré-inscription) • 15 € (sur place)
- **Mini-Crêtes** : 5 € (pré-inscription) • 7 € (sur place)

Modalités d'inscription

- Le **paiement** des frais d'inscription vaut **inscription officielle** à la course.
- Les **modifications** ou **annulations** se font :
 - Via la **plateforme d'inscription** avec votre compte utilisateur,
 - Par email à : creteslahulpoises@gmail.com.

Changement de course

Toute modification vers une autre distance entraîne :

- Le **paiement de la différence de prix**,
- **Aucun remboursement** si la nouvelle distance est moins chère.

Art. 7. Annulation

Annulation par le participant

Toute annulation effectuée par le participant **ne donne lieu à aucun remboursement**, quelle que soit la date ou la raison invoquée.

Annulation par l'organisation

L'ASBL **D-Foulées** se réserve le droit d'annuler l'événement si, au moins une des conditions suivantes est remplie :

- Les **conditions sanitaires**,
- Les **conditions météorologiques**,
- Les **conditions de sécurité** ne permettent pas de garantir un événement sportif et festif conforme aux standards de la Commune.

En cas d'annulation décidée par l'organisation :

- **Un remboursement partiel** peut être effectué si l'annulation **survient plus d'une semaine avant l'événement**. Le montant du remboursement sera calculé après déduction des frais fixes déjà engagés (frais d'inscription en ligne, médailles, dossards, logistique) et sera communiqué par email aux inscrits.
- **Aucun remboursement** n'est prévu si l'annulation **intervient moins d'une semaine avant**.

Art. 8. Règles de course

Dossard

Le dossard doit être porté bien visible, **sur la poitrine** ou **sur le ventre**.
Il doit rester lisible en tout temps pour le chronométrage et la sécurité.

Abandon

En cas d'abandon :

- **Informé un responsable** de l'organisation,
 - ou **se rendre au poste de ravitaillement** le plus proche.
-  En dehors d'un poste de ravitaillement, l'abandon n'est autorisé qu'en cas de blessure.

Respect du Code de la route

Sur les sections empruntant la voie publique, le **respect du Code de la route est obligatoire**.
Les coureurs doivent rester attentifs aux véhicules, piétons et autres usagers.

Modifications du parcours

L'organisation se réserve le droit de :

- Modifier le parcours,
- Adapter l'horaire,
- Arrêter la course, en cas de force majeure ou de tout élément pouvant compromettre la sécurité ou le bon déroulement de la manifestation.

Ces modifications peuvent intervenir sans préavis.

Art. 9. Catégories, classement et récompenses

Catégories dames (Crêtes & Petites Crêtes)

- **Juniors dames** : moins de 20 ans
- **Espoirs dames** : 20 à 29 ans
- **Dames** : 30 à 39 ans
- **Aînées 1** : 40 à 49 ans
- **Aînées 2** : 50 à 59 ans
- **Aînées 3** : 60 à 69 ans
- **Aînées 4** : 70 ans et plus

Catégories hommes (Crêtes, Handicrêtes & Petites Crêtes)

- **Juniors hommes** : moins de 20 ans
- **Espoirs hommes** : 20 à 29 ans
- **Seniors** : 30 à 39 ans
- **Vétérans 1** : 40 à 49 ans
- **Vétérans 2** : 50 à 59 ans
- **Vétérans 3** : 60 à 69 ans
- **Vétérans 4** : 70 ans et plus

Nous établissons aussi un classement par équipe pour récompenser l'équipe avec le plus grand nombre d'inscrits.

Classement général

Seuls les coureurs franchissant la ligne d'arrivée sont classés.

Les coureurs participant **avec un chien en laisse** sont autorisés, mais :

- **Ne peuvent pas prétendre au podium,**
- Sont classés hors récompenses.

Récompenses (Crêtes & Petites Crêtes)

Les podiums donnent lieu aux distinctions suivantes :

- **3 premiers hommes** (toutes catégories confondues)
- **3 premières dames** (toutes catégories confondues)
- **Premier La Hulpois**
- **Première La Hulpoise**
- **Premier prix par équipe** (3 catégoris): Associations, clubs et entreprises

Les **prix et récompenses** ne sont remis qu'aux **coureurs présents** lors de l'annonce des podiums. En cas d'absence, le prix est attribué **au suivant du classement**.

Les **lots de tombola** sont remis uniquement aux **coureurs présents**.

Art. 10. Sanctions

Sanctions

Tout non-respect des règles peut entraîner :

- Une **pénalité**,
- Ou une **disqualification** immédiate.

Art. 11. Réclamations

- **Dépôt des réclamations**

Toute réclamation concernant les résultats doit être adressée à
cretelahulpoises@gmail.com

Le **délai maximum** pour introduire une réclamation est **de 2 semaines après l'événement**.

- **Portée des réclamations**

Les réclamations concernent exclusivement : **les résultats, les classements, les erreurs de chronométrage ou d'identification**.